

Cartes bancaires : ça passe ou ça fâche

Cartes «CB» et Réseau Cartes Bancaires sont parés pour le passage du millénaire. Les distributeurs de billets devraient également être prêts. L'état de certains terminaux de paiement, notamment dans le commerce de détail, est en revanche beaucoup plus préoccupant.

PARLER DE CARTES BANCAIRES, c'est appréhender quatre domaines : les cartes elles-mêmes, l'utilisation de ces cartes pour retirer des espèces à partir de distributeurs automatiques de billets, l'acceptation de ces cartes en paiement chez les commerçants et prestataires de services, enfin tout ce qui est «en coulisses», dans les banques et entre les banques et qui fait qu'un système interbancaire comme le système «CB» fonctionne. Chacun de ces domaines doit être considéré au regard du passage à l'an 2000. Voyons où ça passe, voyons où ça fâche.

RIEN À SIGNALER
DU CÔTÉ DES CARTES «CB»

En quoi les 35 millions de cartes «CB» sont-elles concernées par le passage à l'an 2000 ? En rien car les cartes «CB» ont déjà passé l'an 2000. Dès janvier 1998, les banques ont émis des cartes avec une durée normale de validité de deux ans, c'est-à-dire arrivant à échéance en 2000. Aujourd'hui, au fur et à mesure des renouvellements, toutes les cartes portent une date d'expiration «00», voire «01». Certes, quelques difficultés ont pu être rencontrées début 1998 face à des terminaux qui, malgré toutes les actions déployées en 1997, n'avaient pas encore été mis à niveau. Le «00» de la carte était traduit par «1900» et la carte considérée comme périmée depuis... 98 ans. Un dernier effort au début de 1998 a permis d'éradiquer définitivement ce type de problème.

DAB-GAB : LES ENGAGEMENTS
DES BANQUES SONT RASSURANTS

31 000 distributeurs automatiques de billets répartis sur l'ensemble du territoire permettent de retirer de l'argent à toute heure du jour et de la nuit. Encore faut-il qu'ils fonctionnent correctement. Deux aspects sont à envisager : une éventuelle difficulté technique et un problème d'approvisionnement en billets. Ce dernier point a été très largement anticipé, tant par les banques gestionnaires de Dab qui sont habituées à une demande plus importante en période de réveillon, que par notre Institut d'émission qui a prévu des stocks de coupures suffisants pour faire face à un éventuel comportement irrationnel des consommateurs qui, dans le cadre des grandes peurs millénaristes, pratiqueraient à haute dose les «encaisses de précaution».

Quant au passage technique des automates eux-mêmes, les établissements bancaires qui les gèrent en sont responsables, puisque propriétaires. Même si des versions de logiciels sont encore en cours de déploiement, les engagements que les banques ont pris et déclarés au Groupement sont à cet égard rassurants.

LE RÉSEAU CARTES BANCAIRES
EST À NIVEAU

Pour qu'un système interbancaire fonctionne, il faut des circuits interbancaires. Le Réseau cartes bancaires (RCB) par lequel transitent chaque jour plusieurs centaines de milliers d'autorisations est concerné au premier chef. Tous les tests effectués donnent un ré-



HERVÉ DE LACOTTE
Directeur de la
communication

Groupement des
Cartes Bancaires «CB»

sultat positif, notamment les tests effectués avec les passerelles internationales ainsi que les tests dits «de bout en bout» (lorsque la demande et la réponse sont à cheval sur le changement d'année). Le RCB est aujourd'hui à niveau pour passer l'an 2000 et assurer une parfaite continuité de service. Il n'est d'ailleurs pas prévu d'interrompre son fonctionnement, ni le 31 décembre, ni même ne serait-ce que 20 minutes autour des douze coups de minuit... Un mot du Groupement lui-même. Sous la responsabilité de son contrôleur interne, un audit très poussé a été effectué. Toutes les mises à niveau nécessaires ont été réalisées.

UN PARC HÉTÉROCLITE DE TERMINAUX DE PAIEMENT

Près de 600 000 commerçants et prestataires de service acceptent la carte bancaire. Le plus souvent, les commerçants sont propriétaires de leur terminal de paiement. L'ancienneté du paiement électronique (les premiers terminaux datent de 1980), la forte concurrence existant sur ce marché, la grande liberté laissée aux commerçants de s'équiper du matériel de leur choix, les constantes avancées techniques et marketing ont conduit inmanquablement à ce qu'existe aujourd'hui une extraordinaire diversité de matériels, de logiciels, de couples matériel-logiciel.

Face à ce paysage riche, pour ne pas dire hétéroclite, quelle est la situation ?

Du côté de la grande distribution, et d'une façon générale, tout ce qui concerne les réseaux organisés d'acceptation de la carte bancaire composés souvent d'équipements avec monétique intégrée, nous pouvons être raisonnablement sereins. Les vastes programmes de mise à niveau lancés par les chaînes de grands magasins, les compagnies de transport et autres réseaux de la grande distribution sur leurs équipements et leurs systèmes informatiques ont porté leurs fruits. Les déclarations que nous recevons de leur part sont rassurantes.

LA SITUATION PRÉOCCUPANTE DU COMMERCE DE DÉTAIL

Plus inquiétante en revanche est la situation du commerce de détail. D'après

le recensement effectué par le Groupement, l'ensemble des terminaux de paiement autonomes (570 000 en début d'année, 600 000 aujourd'hui) n'est pas en mesure de passer correctement le cap de l'an 2000, tant s'en faut. 252 000 appareils posaient un problème au 1^{er} mars, soit près de la moitié du parc à l'époque. Ils étaient encore 150 000 au 1^{er} octobre, soit le quart du parc. Certains, souvent les plus anciens, ne passent pas du tout le cap fatidique. Les autres surmonteront l'épreuve avec difficultés mais, pour un problème technique de contrôle de flux, à partir du 1^{er} janvier déclencheront systématiquement une demande d'autorisation pour tout achat, quel qu'en soit le montant. Dans le premier cas la situation est tout simplement bloquante car, très concrètement, ces appareils ne fonctionneront plus du tout, passé le 31 décembre. Dans le second cas, la situation peut être fortement pénalisante, aussi bien pour le commerçant que pour ses clients, allongeant la durée des transactions et donc le temps de passage aux caisses. Elle peut s'avérer perturbante pour le fonctionnement du réseau d'autorisations, risquant ainsi de nuire au bon déroulement de transactions effectuées sur des terminaux parfaitement à niveau mais utilisant le RCB dans le cadre normal des demandes d'autorisation pour des montants importants.

QUELS SONT LES REMÈDES ?

Bon nombre de terminaux «à problème» peuvent être adaptés par une mise à niveau logicielle, opération qui, le plus souvent, peut se faire à distance par une procédure de téléchargement. Simple, rapide, peu coûteuse, cette solution est encore réalisable pour 90 000 terminaux. Encore conviendrait-il de ne pas attendre le dernier moment... Par ailleurs, 27 000 terminaux sont également modifiables mais nécessitent l'intervention d'un technicien sur place. Le commerçant peut alors utilement s'interroger sur les coûts de cette opération au regard de ceux engendrés par l'achat d'un terminal neuf aux normes CB 5. N'oublions pas qu'un terminal mis à niveau pour passer l'an 2000 n'est pas automatiquement un terminal qui permettra le moment venu d'accepter des paiements en euros et d'être compatible avec

les nouvelles normes internationales en matière de cartes à puce bancaires, dites normes EMV. C'est bien sûr le cas des terminaux CB 5 ou téléchargeables CB 5, ce n'est pas le cas des autres. Restaient encore, au 1^{er} octobre, 33 000 terminaux (73 000 au 1^{er} mars) beaucoup trop anciens pour subir la moindre intervention et qui devront être impérativement remplacés d'ici la fin de l'année.

LA MOBILISATION DOIT RESTER TOTALE

Les établissements bancaires, qui sont en contact direct avec leur clientèle de professionnels, ont adressé depuis de nombreux mois de multiples messages d'alerte à leurs clients commerçants. Afin de compléter et renforcer ces actions, le Groupement a mis en œuvre son programme «CB 2000» : information facilement accessible et utilisable sur minitel et par Internet, mise en service depuis le mois de juin d'un service d'assistance par téléphone accessible pour les commerçants à partir d'un Numéro Vert (0 800 18 2000), information personnalisée des organisations professionnelles et syndicats du commerce, sensibilisation forte et répétée des chambres de commerce et des chambres des métiers, contacts fréquents avec les pouvoirs publics, interventions en province dans le cadre de réunions banques-commerçants, campagne de presse ciblée. La conjonction de ces efforts permet de voir la courbe s'infléchir dans le bon sens mais la partie n'est pas encore gagnée. La mobilisation doit rester totale afin de pouvoir maintenir le 1^{er} janvier prochain une qualité de service à laquelle les millions d'utilisateurs quotidiens du système «CB» sont habitués et qu'ils sont en droit d'attendre. ■

La mise en conformité des TPE

	1 ^{er} mars	1 ^{er} juin	1 ^{er} sept.	1 ^{er} octobre
Total des terminaux posant un problème au regard de l'an 2000	252 000	218 000	170 000	150 000
Terminaux à changer	73 000	62 000	36 000	33 000
Terminaux modifiables par téléchargement	137 000	125 000	105 000	90 000
Versions correctrices en cours de déploiement	18 000	11 000	0	0
Terminaux modifiables sur place	24 000	20 000	29 000	27 000
	Source : Groupement des Cartes bancaires.			